

**Conseil économique et social**

Distr. générale  
9 mars 2009  
Français  
Original : anglais

---

**Comité chargé des organisations  
non gouvernementales**  
**Reprise de la session de 2009**  
18-27 mai 2009

**Rapports quadriennaux pour la période 2004-2007  
présentés par les organisations non gouvernementales  
dotées du statut consultatif auprès du Conseil  
économique et social par l'intermédiaire du Secrétaire  
général, en application de la résolution 1996/31  
du Conseil\***

**Note du Secrétaire général**

**Table des matières**

	<i>Page</i>
1. Conseil national de la jeunesse finlandaise . . . . .	2
2. Fondazione Giovanni e Francesca Falcone . . . . .	3
3. Bureau international catholique de l'enfance . . . . .	5
4. Isis (ISIS Women's International Cross Cultural Exchange) . . . . .	8
5. Planetary Association for Clean Energy . . . . .	11
6. Virginia Gildersleeve International Fund . . . . .	13

---

\* Les rapports présentés par les organisations non gouvernementales n'ont pas été revus par les services d'édition.



## **1. Conseil national de la jeunesse finlandaise**

### **(Statut consultatif spécial octroyé en 2004)**

#### **Partie I**

##### **Introduction**

Le Conseil national de la jeunesse regroupe des organisations de jeunes finlandais et défend leurs intérêts. Il offre des services directement aux jeunes ainsi qu'aux personnes qui travaillent avec ces derniers aux niveaux local ou régional.

Le Conseil est une organisation non gouvernementale à but non lucratif sans aucune affiliation politique ou confessionnelle. L'adhésion est ouverte à toute organisation démocratique nationale s'intéressant aux problèmes des jeunes. À la différence de la plupart des conseils nationaux européens de la jeunesse, le Conseil mène des activités très variées, phénomène largement imputable à la diversité des organisations qui le constituent. Le Conseil est non seulement une instance de dialogue permettant à ses membres d'influencer les autorités en faveur des politiques de la jeunesse, c'est aussi un prestataire d'une vaste gamme de services.

Le Conseil offre des services éducatifs aux jeunes travailleurs locaux et aux organisations de jeunes, services très divers allant d'une éducation multiculturelle en matière d'organisation à une formation au travail de prévention dans la rue. Le Conseil gère une bibliothèque spécialisée dans les politiques de la jeunesse. Cet établissement, unique en son genre dans les pays nordiques, possède une collection de travaux de recherche et d'autres publications traitant des jeunes et s'adresse aux chercheurs et à quiconque s'intéresse aux problèmes des jeunes; sa collection compte environ 13 000 publications et 200 volumes de journaux et de magazines. Le Conseil favorise les politiques de la jeunesse et, de concert avec le Conseil consultatif des affaires de la jeunesse (ancien Conseil des affaires de la jeunesse), il organise des élections parallèles depuis 1995 à l'intention des jeunes âgés de 15 à 18 ans afin d'élire leur propre parlement de jeunes. Dans le cadre d'un projet visant à remédier au chômage des jeunes, le Conseil a réuni et fait siennes diverses idées propres aux jeunes en matière d'emploi. Le Conseil a aussi contribué dès le début à la stratégie visant à promouvoir l'emploi des jeunes finlandais, en mettant l'accent sur leurs conditions de vie. La politique internationale et les activités du Conseil sont coordonnées par l'Assemblée générale, le Conseil d'administration et le sous-comité international ainsi qu'à l'aide de séminaires internationaux et de visites d'études à l'intention de ses organisations membres.

Par le biais du Conseil, il est possible de participer à des cours et séminaires dans toute l'Europe. Le Conseil a activement pris part à la campagne du Conseil de l'Europe contre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie et l'intolérance et le Conseil est membre du réseau européen de lutte contre le racisme dénommé UNITED. Actuellement le Conseil s'attache tout particulièrement à promouvoir l'emploi multiculturel des jeunes tant au niveau national qu'international.

**Partie II**  
**Contribution de l'organisation aux activités**  
**de l'Organisation des Nations Unies**

*i) Représentants des jeunes finlandais auprès de l'Assemblée générale des Nations Unies*

Le Conseil national de la jeunesse finlandaise coordonne, depuis 10 ans déjà, la sélection de jeunes représentants membres de la délégation officielle de la Finlande auprès de l'Assemblée générale des Nations Unies (en 2004, 2005, 2006 et 2007).

*ii) Suivi de la mise en œuvre du Programme d'action mondial pour la jeunesse et consultations à cet effet*

Le Conseil assure le suivi de la mise en œuvre en Finlande du Programme d'action mondial pour la jeunesse et de la Convention relative aux droits de l'enfant, deux textes qui sont le fondement de notre action. Il organise des consultations périodiques entre ses membres sur les questions intéressant les jeunes. Son principal outil de plaidoyer consiste à établir des contacts avec divers ministères finlandais, notamment le Ministère de la jeunesse, avec le Programme de la jeunesse de l'ONU et avec divers représentants des jeunes auprès de l'Assemblée générale des Nations Unies. Parmi les autres principaux instruments de coopération internationale pour les jeunes, on peut citer à titre d'exemple la Réunion internationale de coordination des organisations de jeunes, le Forum européen des jeunes, le Conseil de l'Europe et les activités pour la jeunesse de la Commission européenne.

*iii) Coopération avec les organismes et les institutions spécialisées des Nations Unies au siège et sur le terrain*

Dans le contexte de la promotion de la coopération en faveur du développement au sein d'organisations politiques, le Conseil et le bureau finlandais du PNUD ont mené à bien en 2007 un programme d'un an visant à favoriser la prise en compte de la question de la coopération en faveur du développement dans les programmes d'organisations politiques de jeunes en Finlande. Ce projet a comporté des séminaires, des conférences, des débats et un voyage d'études en Tanzanie.

**2. Fondazione Giovanni e Francesca Falcone**

**(Statut consultatif spécial octroyé en 1996)**

**Partie I**  
**Introduction**

La Fondation « Giovanni e Francesca Falcone » a été établie à Palerme le 10 décembre 1992. Depuis 1993, le Gouvernement italien reconnaît cette Fondation en tant qu'institution à but non lucratif consacrée à des fins sociales. D'après le système juridique italien, les fonds de cette institution doivent être affectés à des fins sociales, à l'exclusion de toute activité lucrative. Les composantes de l'organisation sont les suivantes : i) Conseil général : 32 membres; ii) Présidente : M<sup>me</sup> Maria Falcone; iii) Secrétaires générales : M<sup>me</sup> Liliana Ferraro et M<sup>me</sup> Giannicola Sinisi; vi) Collège des contrôleurs des comptes : 3 membres.

i) *Buts et objectifs de l'organisation*

D'après son statut, l'organisation a pour principal objectif de promouvoir des activités d'une grande utilité sociale – études, recherches, activités culturelles et aide – pour faciliter la lutte contre la mafia au sein de la société, en particulier chez les jeunes et encourager les spécialisations professionnelles – procédures d'enquête et appareils judiciaires – pour prévenir et lutter contre les activités de la mafia et de la criminalité organisée.

L'organisation, dans son engagement social et culturel, s'attache tout particulièrement aux problèmes pédagogiques et éducatifs des jeunes, et, par le biais d'initiatives sociales et culturelles, cherche à offrir une véritable formation permanente aux principes de la légalité.

L'organisation vise par ailleurs à promouvoir l'intégration et la coopération entre les systèmes judiciaires aux niveaux européen et international en vue d'une coordination plus effective entre tous les États et les organismes intéressés en matière de prévention et de répression de la criminalité organisée aux fins d'une action plus rapide et plus contrastée.

L'organisation s'efforce d'atteindre ces objectifs de la façon suivante : i) en organisant des réunions, des séminaires, des cours de formation; ii) en élaborant, en faisant établir, en imprimant, en éditant et en diffusant diverses publications – recherches et études –; iii) en créant des bourses; iv) en participant aux activités d'autres fondations ou associations italiennes et étrangères ayant des objectifs similaires.

Depuis 1992, la Fondation a organisé plusieurs activités qui ont contribué à accroître sa réputation nationale et internationale.

**Réunions, séminaires, formation et programmes d'enseignement :** des réunions sont organisées chaque année avec la participation d'experts italiens et étrangers, de politiciens et de représentants gouvernementaux, qui s'intéressent à la criminalité organisée : i) octobre 2003-mai 2004, Palerme (Italie) : Cours de formation à l'éducation civique à l'intention des enseignants, organisé avec l'Université La Sapienza (Rome, Italie) et intitulé « À la mémoire de Giovanni Falcone : les jeunes, la responsabilité et le sens de la légalité »; ii) 23 mai 2004 (Palerme, Italie) : Séminaire avec le Président par intérim de la Commission de l'Union européenne, Romano Prodi : « Europe : paix, justice et sécurité »; iii) octobre 2004-mai 2005 (Palerme, Italie) : Cours de formation à l'éducation civique à l'intention des enseignants, organisé avec l'Université La Sapienza (Rome, Italie); iv) 22-23 mai 2005 (Palerme, Italie) : Séminaire : des jeunes rencontrent des représentants d'institutions de la région de l'Italie du Sud pour examiner les questions de l'emploi et de la sécurité; v) octobre 2005-mai 2006 (Palerme, Italie) : Cours de formation à l'éducation civique à l'intention des enseignants; vi) 23 mai 2006 (Palerme, Italie) : Séminaire : « La loi et l'éducation civique »; vii) octobre 2006-mai 2007 (Palerme, Italie) : Cours de formation à l'éducation civique à l'intention des enseignants; viii) 22-23 mai 2003 (Palerme, Italie) : Réunion : « Giovanni Falcone et Paolo Borsellino – leur leçon de liberté et de démocratie ».

L'organisation s'attache par ailleurs à promouvoir une culture de lutte contre la mafia au sein de notre société, par le biais de réunions, conférences et cours destinés

aux étudiants de l'enseignement primaire, secondaire et universitaire en Italie et à l'étranger.

**Bourses** : l'organisation octroie chaque année 10 bourses à de jeunes siciliens diplômés en droit, bourses permettant de financer des études et des recherches sur la criminalité organisée, d'établir une culture de lutte contre la mafia et de contribuer aux activités de prévention et de lutte contre la criminalité organisée de la mafia. Jusqu'ici, l'organisation a effectué 90 travaux de recherche.

En 2003, un de nos boursiers a été accueilli pour ses travaux de recherche, à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.

**Affiliation à une organisation gouvernementale internationale dotée du statut consultatif** : l'organisation n'est affiliée à aucune organisation non gouvernementale déjà dotée de ce statut.

**Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires** : du 9 au 18 octobre 2006, M. Giulio Enea a pris part à la quatrième session du Comité spécial pour la négociation d'une convention contre la corruption, organisée à Vienne. L'organisation a saisi l'occasion de divers réunions, séminaires et conférences pour souligner l'importance de l'engagement de tous ceux qui contribuent activement à la lutte que mènent différents organes et organismes des Nations Unies contre la criminalité internationale organisée, afin d'améliorer la culture de la légalité et le respect des droits de l'homme.

### **3. Bureau international catholique de l'enfance**

#### **(Statut consultatif spécial octroyé en 1952)**

##### **Partie I**

##### **Introduction**

Le Bureau international catholique de l'enfance est un réseau international catholique visant à promouvoir et à protéger la dignité et les droits de l'enfant sur la base des normes établies par la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. Le Bureau est au service de tous les enfants sans discrimination ou prosélytisme, dans le plein respect de leur nationalité, culture et religion. En tant qu'êtres humains à part entière, les enfants ont des droits fondamentaux inaliénables tandis que leur plein épanouissement requiert par ailleurs la reconnaissance de leur dimension spirituelle. Le Bureau favorise aussi les capacités d'adaptation qui permettent aux enfants de reconstruire leur propre existence et d'utiliser leurs importantes ressources intérieures. Le Bureau s'inspire d'une approche basée sur les droits de l'homme pour sensibiliser et mobiliser les enfants, leurs parents et familles et tous ceux qui jouent un rôle dans leur développement, en particulier les autorités publiques. L'intérêt bien compris de l'enfant et le respect de sa dignité sont au cœur de l'engagement du Bureau. Notre mission s'inscrit dans une perspective à long terme et nous cherchons constamment à identifier les nouvelles menaces qui pèsent sur les enfants autant que les nouvelles possibilités qui s'offrent à eux. Les membres de notre personnel sont tenus de respecter un code de conduite concerté.

Les principaux domaines d'activité du Bureau sont les suivants : i) projets sur le terrain en faveur des enfants vulnérables : le Bureau s'efforce de prévenir toutes

les formes de violence et de promouvoir sans relâche les droits de l'enfant en Afrique, en Asie, en Europe, dans la Communauté des États indépendants et en Amérique latine. La participation des enfants joue un rôle clef dans nos activités; ii) plaidoyer international: le Bureau, par l'intermédiaire de sa représentation auprès de l'Organisation des Nations Unies, de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), du Conseil de l'Europe et des institutions de l'Union européenne, lance un appel en faveur de la promotion, de la protection et de la mise en œuvre des droits de l'enfant dans le monde entier; iii) travaux de recherche: par le biais de ses publications, de son centre de documentation, de ses sites Web différenciés multilingues et de ses sessions d'information, le Bureau est en mesure de mettre en commun et de diffuser les meilleures pratiques concernant les droits de l'enfant. Le Bureau a par ailleurs joué un rôle de catalyseur pour ce qui est de faire de mieux en mieux comprendre la question de l'adaptation et des droits de l'enfant, à l'aide d'un programme d'enseignement dispensé dans une cinquantaine de pays dont la Belgique, la Bulgarie, l'Espagne, l'Estonie, la France, le Maroc, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, la Sierra Leone et la Suisse.

## **Partie II**

### **Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies**

*i) Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et/ou aux grandes conférences et autres réunions de l'ONU*

Le Bureau participe régulièrement aux sessions de l'ancienne Commission des droits de l'homme, du Conseil de droits de l'homme, du Comité des droits de l'enfant. Il accorde une attention toute particulière aux rapports du Rapporteur spécial sur la vente d'enfants, sur la prostitution des enfants et la pornographie impliquant des enfants dans la mesure où le Bureau est l'un des organisateurs du sous-groupe d'organisations non gouvernementales sur l'exploitation sexuelle. À titre d'exemple, le 8 avril 2005, au cours du débat général de la Commission des droits de l'homme sur les droits de l'enfant, le Bureau a présenté un exposé sur les mesures visant à lutter contre l'exploitation sexuelle commerciale des enfants et a évalué les progrès accomplis depuis le second Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle commerciale des enfants (Yokohama, Japon 17-20 décembre 2001). Dans le cadre du sous-groupe d'organisations non gouvernementales concernant la violence à l'égard des enfants, le Bureau a contribué à l'étude des Nations Unies sur la violence à l'égard des enfants en fournissant des informations recueillies sur le terrain par ses délégations régionales et il a joué un rôle de chef de file au sein du groupe de travail sur la participation des enfants lors des consultations pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale tenues à Bamako (Mali) du 23 au 25 mai 2005. Le 7 avril 2004, le Bureau a aussi fait une déclaration à la Commission des droits de l'homme dans laquelle il a souligné qu'en facilitant un accès sans danger des enfants aux dispositifs de protection, il était souvent possible de révéler au grand jour des cas cachés ou méconnus de violence et il a instamment prié les États de s'attacher vigoureusement à l'élimination de la violence à l'égard des enfants dans tous les politiques et plans et d'action nationaux pertinents.

Dans le contexte de la diffusion du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant sur la participation des enfants dans les conflits armés et en vue de l'harmoniser avec les législations nationales, le Bureau a étudié le cas de la République démocratique du Congo et a publié en 2005 une étude sur les

enfants et les conflits armés (*Recueil sur la minorité – analyses et commentaires de la législation applicable aux enfants associés aux forces des groupes armés et aux enfants victimes de conflits*).

Au cœur de notre mission figure le renforcement de la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant au niveau local. C'est pourquoi le Bureau a appuyé la participation de certains de ses membres d'Afrique de l'Ouest à l'atelier sous-régional sur la mise en œuvre des conclusions du Comité des droits de l'enfant, tenu à Ouagadougou (Burkina Faso) du 6 au 8 novembre 2007.

ii) *Coopération avec les organes et/ou institutions spécialisées des Nations Unies sur le terrain et/ou au Siège*

De 2004 à 2007, le Bureau a conduit un certain nombre d'importants projets sur le terrain en vue d'élaborer des mécanismes de protection de l'enfance. Dans le cadre des efforts faits par le Bureau pour s'acquitter de son mandat, la collaboration avec les organes de l'ONU et les institutions spécialisées des Nations Unies a été essentielle pour améliorer la qualité de nos activités de sensibilisation parmi les populations locales travaillant avec les enfants et avec les enfants eux-mêmes, ainsi que de nos initiatives de plaidoyer auprès des autorités locales. On trouvera ci-dessous quelques exemples qui montrent les résultats obtenus grâce à cette coopération : i) meilleure compréhension de la situation des centres de détention en Côte d'Ivoire du fait des informations détaillées que le Bureau a fournies en 2006 et 2007 pour les premier et deuxième rapports de la Mission des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI); ii) mise en œuvre de plusieurs projets en République démocratique du Congo et en Côte d'Ivoire, sur la justice pour mineurs, les enfants touchés par le VIH et le sida, et la réadaptation et la réintégration des enfants soldats grâce à l'appui financier de l'UNICEF, de l'Organisation internationale du Travail (OIT) et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD); iii) participation à l'élaboration du Code de la République démocratique du Congo sur la protection de l'enfance (2007), de concert avec l'UNICEF et la Mission des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC); iv) participation au projet « N'oublier aucun enfant » (2003-2005) dans le cadre du Réseau régional ONG-UNICEF en faveur des enfants, pour lequel le Bureau a contribué à la création d'un environnement où les États et les acteurs non étatiques dans la Communauté d'États indépendants incluent les droits de l'enfant dans le processus de réforme juridique; v) participation à une consultation organisée du 19 au 22 juin 2006 en République du Panama par l'UNICEF/TRACO et la Conférence mondiale de la religion pour la paix, en vue de discuter des moyens de renforcer et de développer les alliances entre l'UNICEF et les groupes confessionnels en Amérique latine et dans les Caraïbes afin de promouvoir et de protéger les droits de l'enfant dans la région.

iii) *Initiatives prises par l'organisation à l'appui des objectifs de développement adoptés sur le plan international, en particulier les objectifs du Millénaire pour le développement*

En vue de réaliser l'**objectif 2 – Rendre l'enseignement primaire universel** dans 32 villages de la province de Sihanoukville (Cambodge), ce qui contribuait à assurer la prévention de la violence sexuelle contre les enfants et le rétablissement de ceux qui en ont été les victimes, le Bureau et ses partenaires locaux ont élaboré un projet dont ont directement bénéficié, durant la période couverte par le présent rapport, 800 enfants qui n'avaient pas reçu d'instruction de type scolaire, 1 800

enfants qui ont reçu des matériaux scolaires pour intégrer le système d'enseignement de type scolaire, 1 300 enfants qui ont participé à des activités récréatives, 29 enseignants et 9 assistants sociaux communautaires et 54 animateurs au niveau local. De plus, 6 000 membres des communautés ont fait l'objet d'une sensibilisation indirecte au moyen des Child Peer Groups et des Child Welfare Groups.

Tout au long de 2004, le Bureau a fourni un appui au réseau Poder Crecer en Argentine, en Bolivie, au Brésil, au Chili, en Colombie, en Équateur, au Guatemala, au Paraguay, au Pérou, en Uruguay et en République bolivarienne du Venezuela en vue d'atteindre l'objectif 2. En conséquence, 25 000 enfants et adolescents, 20 000 familles et 30 000 éducateurs ont été directement liés au réseau. De plus, plus de 60 000 enfants et adolescents, 130 000 familles et 100 000 éducateurs ont bénéficié indirectement du projet. Les filles et les mères représentaient 60 % des bénéficiaires.

Dans le district de Kapan, à Katmandou (Népal), la situation extrêmement précaire dans laquelle vivent les familles du fait du conflit armé passé et des contraintes économiques est la cause d'un taux de mortalité élevé parmi les jeunes enfants et d'une pénurie de soins fondamentaux. En conséquence, en 2007, afin d'atteindre l'**objectif 4 – Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans**, le Bureau et ses partenaires locaux ont commencé un projet visant à assurer le développement psychosocial des enfants âgés de 3 à 5 ans en établissant un centre communautaire de soins pour enfants (Paribartan Bal Bikas Kendra) où les parents prennent une part active et en sensibilisant la communauté à l'importance des soins en faveur de la petite enfance.

#### **4. Isis (ISIS Women's International Cross Cultural Exchange)**

**(Spécial; 1996)**

##### **Partie I**

##### **Introduction**

Isis International (Isis) s'emploie à promouvoir l'autonomisation des femmes, une plus grande justice sociale et un développement à visage humain. Avec son savoir-faire dans le domaine des communications au service d'un développement égalitaire, Isis donne à la femme l'occasion d'accroître sa participation et milite en particulier pour faire entendre sa voix et ses perspectives dans le Sud, en lui assurant un accès. Il offre également la possibilité de renforcer l'analyse et le discours féministes, de sensibiliser le public aux problèmes des femmes, de mettre en place des réseaux et de renforcer les capacités. Les engagements d'Isis se traduisent par quatre grands programmes : communauté et médias indépendants; gouvernance, communications et démocratie; élaboration du mouvement féministe et établissement de réseaux stratégiques; développement institutionnel et administration. Au cours des 10 dernières années, bien consciente de la baisse des ressources mises à la disposition des femmes en vue du développement, l'organisation a donc rationalisé ses opérations en réduisant ses programmes et ses effectifs et en faisant preuve d'ingéniosité au moment de nouer des alliances et de renforcer les capacités des femmes dans le Sud. C'est mue par ce même esprit d'innovation qu'elle poursuit son action auprès du Conseil économique et social et continue de participer aux grandes conférences des Nations Unies en engageant des débats avec les femmes sur le terrain et en faisant part de son savoir-faire dans le



domaine des communications au service du développement pour les divers organismes des Nations Unies.

## **Partie II**

### **Contribution à l'action de l'Organisation des Nations Unies**

- i) *Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et aux grandes conférences et réunions de l'ONU*

**Activités liées à la suite à donner à la Déclaration de Beijing et au Programme d'action :** i) le Forum Beijing + 10 des ONG de la région de l'Asie et du Pacifique, qui s'est tenu le 10 juillet 2004, à Bangkok. Isis a fourni un appui informatique et télématique en facilitant l'évaluation et le classement des films, lors du festival du cinéma; en procédant à une télédiffusion en direct sur le Web des quatre grandes sessions plénières; à des radiodiffusions en direct pour le Cambodge, la Thaïlande, les Philippines, le Népal et le Kirghizistan; et en retransmettant les reportages quotidiens réalisés sur place. Dans ce forum, Isis a également parrainé un atelier sur de nouvelles perspectives féministes s'agissant des synergies entre les médias, les technologies de l'information et des communications, d'une part, et la mondialisation économique, les intégrismes et le militarisme, d'autre part, pour appeler l'attention sur le monopole exercé par les médias institutionnels qui réduisent à néant la culture locale, ou encore sur l'absence des femmes en Asie et dans le Pacifique lorsqu'il s'agit de postes d'influence dans les structures des médias et des technologies de l'information et des communications; ii) une réunion de haut niveau de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, qui s'est tenue du 6 au 10 septembre 2004, à Bangkok. Isis a assisté à cette réunion de quatre jours consacrée à l'examen et à l'évaluation de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing; iii) une conférence qui s'est tenue les 24 et 25 octobre 2005, à Manille, sur le thème des femmes qui façonnent la démocratie et de la politique progressive, 10 ans après la Conférence mondiale sur les femmes de Beijing. Isis et Friedrich Erbert Stiftung-Philippines ont coparrainé une conférence internationale à laquelle ont assisté des parlementaires, des décideurs, des activistes, des universitaires et des experts d'Asie et d'Europe pour discuter du vaste thème portant sur les femmes, la gouvernance et la démocratie. À cette occasion, un membre d'Isis a fait un exposé critiquant le constitutionnalisme croissant et le fait que l'État cède devant les pressions du néolibéralisme.

**Deuxième phase du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) :** i) Réunion du comité préparatoire, du 24 au 26 juin 2004, en Tunisie. Isis a participé à cette réunion préparatoire qui visait à aborder le Plan d'action de Genève. Dans le cadre d'un plan de communication, des activistes d'Isis ont fait des déclarations sur les médias indépendants ou communautaires; ii) Sommet sur la société de l'information, qui s'est tenu le 9 septembre 2005, à Manille. Isis a présenté à la délégation philippine son analyse des mécanismes de financement pour appuyer les efforts de la société civile mondiale lors du deuxième sommet. Cet exposé était destiné à transmettre des données sur les liens indissolubles entre les politiques commerciales et l'élaboration des politiques multilatérales dans le secteur des TIC.

**Quarante-neuvième session de la Commission de la condition de la femme, New York, du 28 février au 11 mars 2005 :** Isis a participé à la session et a facilité une table ronde sur les objectifs du Millénaire pour le développement et

Beijing +10, qui était organisée par l'Organisation des femmes pour l'environnement et le développement. Isis a également apporté une aide sur le plan de l'information et des communications pour Asia Pacific Women's Watch, grâce à des rapports qui ont été affichés sur le site Web de l'organisation tout au long de la réunion. Ces rapports ont facilité la communication entre les membres de l'organisation qui se trouvaient à New York. Isis a également produit un kit d'information sur les médias et l'information qui a été distribué aux personnes présentes.

ii) *Coopération avec les organismes et les institutions spécialisées des Nations Unies au Siège et sur le terrain*

« Hommes en tant que partenaires pour mettre fin à la violence contre les femmes », les 3 et 4 septembre 2007, à Bangkok. La conférence a été parrainée par le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), le Ministère du développement social et de la sécurité humaine et le Gouvernement royal thaïlandais. Isis a présenté ses travaux en matière d'égalité des sexes dans la région Asie-Pacifique.

Conférence du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) sur les radios communautaires, les 1<sup>er</sup> et 2 novembre 2007, à Vientiane. Isis a assuré la formation pour le renforcement des capacités dans le domaine de la radio communautaire à l'intention des parties prenantes du PNUD en République démocratique populaire lao. Un membre d'Isis a souligné dans son intervention l'importance de la radio communautaire pour la participation active des femmes dans la vie publique. À la fin de la conférence, les participants se sont engagés à mettre en place 10 nouvelles stations de radio dans les districts les plus pauvres de la République démocratique populaire lao.

L'Union européenne et la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, les 6 et 7 novembre 2007, en Belgique. Isis a évoqué le recours à cette résolution dans un projet relatif aux Femmes sur les ondes au service de la paix, visant au renforcement des capacités et à la compréhension du pouvoir de transformation de la radio communautaire et de la participation des femmes à la consolidation de la paix. Un membre d'Isis a axé son exposé sur le rôle et la responsabilité des médias en vue d'informer le public de la résolution 1325 (2000) du Conseil.

iii) *Initiatives à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement*

Élaboration à Manille, le 2 mars 2007, d'un système local de suivi des objectifs, notamment du cinquième objectif et du septième sous-objectif. Des membres de l'organisation ont assisté à cette réunion parrainée par l'Institute for Social Studies and Action, pour discuter des mécanismes visant à surveiller les objectifs liés à la santé procréative.

Atelier tenu dans le cadre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes sur la validation du rapport de pays, le 3 avril 2006, à Quezon City (Philippines). Isis a assisté à cet atelier et a fait part de ses travaux sur l'incorporation de la Convention dans le cadre de son action d'information, de communication et de renforcement des capacités.

## 5. Planetary Association for Clean Energy

(Spécial; 2004)

### Partie I

#### Introduction

**Buts et objectifs de l'organisation** : i) promouvoir la découverte, la recherche et le développement et l'expérimentation concernant les systèmes d'énergie propre; ii) contrôler la planification, la coordination et l'utilisation des systèmes d'énergie propre aux échelles mondiale, continentale, régionale et locale; iii) surveiller les systèmes associés à l'énergie polluante et sensibiliser le public à leur utilisation.

Notre principale démarche est le maintien d'un réseau international et interdisciplinaire de collaboration pour une réflexion scientifique avancée, grâce à la publication, notamment sur Internet, des conférences, des exposés et des ateliers; et à des initiatives d'examen par les pairs, d'évaluation et de vérification.

Au cours de la période 2004-2007, notre statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social a élargi notre champ d'action et a contribué à la planification de stratégies humanitaires en vue du déploiement de systèmes d'énergie propre, de concert avec les objectifs et organismes des Nations Unies, notamment pour la fourniture aux collectivités dans le monde de produits essentiels (eau salubre, énergie, revitalisation des surfaces, logement, écoulement des eaux usées et décontamination des déchets toxiques et nucléaires).

### Partie II

#### Contribution à l'action de l'Organisation des Nations Unies

Les représentants ont assisté aux réunions suivantes :

**2005** : i) **Institut de la Banque mondiale** : conférence, le 24 janvier, à Genève, de D. Kaufmann sur le rapport relatif à la gouvernance et à la lutte anticorruption. L'Association planétaire a demandé que la corruption au niveau de l'environnement soit prise en compte dans le rapport; ii) **Bureau de la coordination des affaires humanitaires** : réunion, le 17 février, à Genève, sur les changements survenus au niveau des scénarios d'aide, ce qui accroît la valeur de la coordination au sein du système des Nations Unies; iii) **Comité des droits de l'enfant** : conférence, le 24 février, à Genève, sur le rôle des organisations non gouvernementales. L'Association planétaire a évoqué la question des champs électromagnétiques; iv) exposé, le 2 mars, à la **Banque mondiale**, sur le thème « De la stratégie spatiale d'aujourd'hui à l'an 2020 : aide, tendances et scénarios »; v) **Commission des droits de l'homme des Nations Unies** : a participé à la plupart des sessions qui se sont tenues en 2005; vi) **HCDH** : participation, le 22 mars, à une réunion entre le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et les organisations non gouvernementales; vii) **HCDH** : conférence d'information générale, le 31 mars, avec l'expert indépendant sur les droits de l'homme; viii) **Conférence mondiale sur le climat** : exposé, le 31 mars, sur les questions de santé dans les situations d'urgence. L'Association planétaire a distribué des informations pertinentes sur l'eau, l'assainissement et la purification; ix) **Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)** : le 12 avril, l'Association a été un des signataires de la Déclaration commune des organisations non gouvernementales sur la réforme de la Commission des droits de l'homme, qui

a été présentée à la soixante et unième session du Conseil des droits de l'homme et qui a été prononcée par le Président de la Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies; x) **Organisation internationale du Travail – Banque mondiale**, séminaire, le 3 juin, à Genève, avec l'économiste en chef de la Banque mondiale sur la présentation du Rapport sur le développement dans le monde 2006, « Équité et développement »; xi) **Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)** : participation, les 23 et 24 juin, à Gland (Suisse), à un processus consultatif avec des experts d'organismes soucieux de l'environnement et du développement durable, sur le thème des méthodes d'action, des interventions pratiques et des enseignements tirés des liens entre la pauvreté et l'environnement, à l'UICN et dans les institutions suisses.

**2006** : i) **Année internationale des déserts et de la désertification des Nations Unies** : mars-avril, visite sur le terrain au Niger pour contacter des organisations non gouvernementales locales, en vue d'étudier la possibilité d'établir des stratégies humanitaires avec l'Association planétaire; ii) **Conseil des droits de l'homme des Nations Unies** : participation à toutes les sessions; iii) **AIDE-ONU** : les 8, 9 et 10 mai, réunion sur la façon de surmonter les obstacles à la réalisation des objectifs de la Déclaration du Millénaire pour l'an 2015; iv) **HCDH** : tenue d'une table ronde, le 16 mai, sur la dignité humaine, la fraternité et le dialogue entre les cultures; v) **Réunion du HCDH** : déclaration verbale conjointe, le 28 juin, des organisations non gouvernementales sur l'éducation et la formation dans le domaine des droits de l'homme; vi) **Banque mondiale** : publication, le 22 septembre, du Rapport sur le développement dans le monde de 2007, intitulé « Développement et générations futures ».

**2007** : i) **Organisation mondiale du commerce (OMC)** : participation, le 1<sup>er</sup> février, à la réunion-bilan du Comité des négociations commerciales, qui s'est tenue le 31 janvier; ii) **HCR/HCDH** : participation à la réunion du Conseil des droits de l'homme, qui a eu lieu du 10 au 24 mai 2007, à la demande du Président; participation, le 11 mai 2007, à la réunion sur les droits de l'homme et l'accès à l'eau; iii) **HRC** : participation, le 4 juin, à une manifestation organisée en l'honneur du Président du Chili, qui était invité par le Président du Conseil des droits de l'homme; iv) **HRC** : réunion le 5 juin entre le Président du Conseil des droits de l'homme et les organisations non gouvernementales sur la mise en place des institutions du Conseil; v) **HRC/HCDH** : discussion et échanges, le 22 août, sur les activités préparatoires avec le Bureau désigné du Comité préparatoire de la Conférence d'examen de Durban pour 2009; vi) **HRC/HCDH** : préparation, les 24 et 26 septembre et 1<sup>er</sup> octobre, du rapport des parties prenantes, réunions des organisations non gouvernementales et consultation avec le Président du Conseil des droits de l'homme; vii) **OMC** : participation, le 19 décembre, à un exposé des organisations non gouvernementales lors d'une réunion du Conseil général.

L'organisation a distribué au sein de son réseau, de façon quotidienne ou hebdomadaire, les différents communiqués du système des Nations Unies. Elle aurait obtenu de meilleurs résultats si elle avait bénéficié d'un financement suffisant et si elle avait mis en place les stratégies humanitaires internationales envisagées. Tout le personnel représentatif était constitué de bénévoles.

## 6. Virginia Gildersleeve International Fund

(Spécial; 2004)

### Partie I

#### Introduction

Virginia Gildersleeve International Fund (VGIF) a été établi en 1969 en tant qu'organisme de bienfaisance, situé aux États-Unis d'Amérique. Il distribue des subventions pour améliorer la vie des femmes et des enfants dans le monde entier en finançant différents types de projets : activités didactiques, formations visant à développer la capacité à exercer des responsabilités, développement communautaire et promotion de la compréhension et de la coopération entre les femmes. Il a financé depuis sa création plus de 300 projets qui ont été couronnés de succès, grâce à plus de 1,3 million de dollars réunis aux États-Unis, constitués de dons individuels.

### Partie II

#### Contribution à l'action de l'Organisation des Nations Unies

- i) *Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et aux grandes conférences et réunions de l'ONU*

L'organisation a participé en tant qu'observateur au débat de haut niveau consacré aux questions de coordination, ainsi qu'au débat général du Conseil économique et social, qui s'est tenu au Siège de l'ONU à New York : i) du 6 au 30 juillet 2004, du 29 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2005 et du 30 juin au 3 juillet 2008, y compris à des réunions spéciales organisées par la Section des organisations non gouvernementales pour discuter des objectifs du Millénaire pour le développement, telles que la Conférence sur la violence familiale, le renforcement de la participation des collectivités, la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, dans le cadre de la réalisation des objectifs 3 et 8. La Conférence s'est déroulée les 27 et 28 janvier 2005 à l'École de médecine de l'Université de New York; ii) la réunion préparatoire du débat de haut niveau de 2005 du Conseil économique et social sur le thème de la réalisation des objectifs du développement convenus sur le plan international, notamment la « Réalisation des objectifs de développement convenus sur le plan international, y compris ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire, et suite donnée aux textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies : progrès accomplis, obstacles à surmonter et chances à saisir » les 16 et 17 mars 2005; iii) le Forum du Conseil économique et social et des ONG qui s'est tenu le 10 mars 2005 et les préparatifs en vue des tables rondes et du débat de haut niveau consacré aux objectifs du Millénaire pour le développement, qui se sont tenus les 16 et 17 mars 2005; iv) le débat de haut niveau qui a eu lieu du 29 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2005; v) les réunions préparatoires sur le thème du débat de haut niveau sur le travail décent et un environnement durable, qui se sont tenues les 4 et 5 avril 2006; vi) la réunion de Bretton Woods avec le Conseil économique et social qui s'est déroulée le 24 avril 2006.

Les membres de l'association ont participé à toutes les sessions de la Commission de la condition de la femme qui se sont tenues au Siège de l'ONU, à New York, depuis l'octroi du statut consultatif. Nous participons à bon nombre de manifestations parallèles, réunions officielles et activités organisées par le Comité

des ONG sur la condition de la femme : **cinquante et unième session** sur l'Élimination de toutes les formes de discrimination et de violence à l'égard des petites filles, qui s'est tenue du 26 février au 9 mars 2007, au cours de laquelle nous avons organisé une activité parallèle, le 1<sup>er</sup> mars, sur le thème « Petits fonds, grandes idées » et au cours de laquelle un membre du conseil d'administration de l'organisation a présidé au projet Mary Purcell de distribution de subventions aux filles, ce qui a permis de réunir des milliers de dollars pour encourager et appuyer la participation de 10 adolescentes de pays en développement; **cinquantième session**, Renforcement de la participation des femmes au développement : mise en place d'un cadre permettant de parvenir à l'égalité des sexes et d'améliorer la condition de la femme, notamment dans le domaine de l'éducation, de la santé et du travail, qui s'est tenue du 27 février au 10 mars 2006, avec l'organisation, le 2 mars, d'une manifestation parallèle sur le thème suivant : Financement du développement en vue d'accroître la participation des femmes à la santé, à l'éducation et au travail; **quarante-neuvième session**, Examen de la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing et des documents issus de la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle », qui s'est tenue du 28 février au 11 mars 2005, durant laquelle nous avons organisé le 8 mars une activité parallèle sur le thème suivant : Progrès sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement au moyen du financement et de la sensibilisation. Nous avons participé en outre à toutes les activités annuelles dans le cadre de la Journée internationale de la femme organisée au Siège de l'ONU, les 8 mars 2004, 2005, 2006 et 2007.

Les membres de l'association ont participé aux sessions de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes qui s'est tenue au Siège de l'ONU, à New York, afin de mieux comprendre la façon dont les administrations appliquent les stratégies visant à améliorer la situation de la femme. Nous avons participé aux sessions suivantes et avons pris part aux repas organisés par le Comité UNIFEM des ONG pour la Commission de la condition de la femme, ce qui nous a permis de nous réunir avec des experts pour discuter de certaines questions : la trente-neuvième session, qui s'est tenue du 23 juillet au 10 août 2007; la célébration spéciale en l'honneur du vingt-cinquième anniversaire, le 23 juillet 2007; la trente-huitième session, qui s'est tenue du 14 mai au 1<sup>er</sup> juin 2007; la trente-septième session, qui s'est tenue du 15 janvier au 2 février 2007; la trente-sixième session, qui s'est tenue du 7 au 25 août 2006; la trente-cinquième session, qui s'est tenue du 15 mai au 2 juin 2006; la trente-quatrième session, qui s'est tenue du 16 janvier au 3 février 2006; la trente-troisième session, qui s'est tenue du 5 au 22 juillet 2005; la trente-deuxième session, qui s'est tenue du 10 au 28 janvier 2005; la trente et unième session, qui s'est tenue du 6 au 23 juillet 2004; la trentième session, qui s'est tenue du 12 au 30 janvier 2004.

L'organisation a suivi les travaux de la Troisième Commission au cours des quatre dernières sessions de l'Assemblée générale. En outre, nous avons été des observateurs au dialogue informel avec la société civile, qui s'est tenu le 22 juin 2006, et nous avons été invités à tenir un atelier à la réunion consacrée aux pays les moins avancés.

VGIF a participé aux conférences annuelles du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales (DPI/ONG), au Siège de l'ONU, à New York. En outre, les membres ont participé à des exposés sur divers sujets à la

**cinquante-huitième conférence annuelle**, intitulée « Notre défi : des voix pour la paix, la conclusion de partenariats et le renouveau », qui a eu lieu du 7 au 9 septembre 2005; nous avons participé à un débat sur la formation de réseaux en vue de l'obtention de bourses, sur le thème du financement de l'effort, présenté par le Comité des réseaux; à la **cinquante-neuvième conférence annuelle**, intitulée « Forger des partenariats efficaces au service de la sécurité humaine et du développement durable : une tâche inachevée », qui s'est tenue du 6 au 8 septembre 2006, et au cours de laquelle un membre de notre conseil d'administration a organisé les ateliers de midi; et à la **soixantième conférence annuelle**, intitulée « Le changement climatique : en quoi il nous concerne tous », qui s'est tenue du 5 au 7 septembre 2007.

ii) *Coopération avec les organismes et les institutions spécialisées des Nations Unies au Siège et sur le terrain*

VGIF appuie depuis longtemps le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme et fournit souvent des subventions aux organisations non gouvernementales actives dans ce domaine. La direction de VGIF participe au Comité UNIFEM des ONG, depuis qu'il a été mis en place, et a participé aux activités organisées par UNIFEM au Siège de l'ONU, à New York, telles que les annonces des bénéficiaires du Fonds d'affectation spéciale, un événement annuel organisé en décembre 2004 et 2006, au cours des 16 journées commémoratives de la violence à l'égard des femmes; la manifestation de soutien d'Avon, le 4 mars 2008; l'appui aux campagnes d'UNIFEM comme celles intitulées « Non à la violence contre les femmes » en 2007-2008; et la participation aux comités nationaux d'UNIFEM (UNIFEM-États-Unis). L'organisation a contribué en outre à l'élaboration des déclarations appuyant les travaux d'UNIFEM et les a signées, par l'intermédiaire du Comité UNIFEM des ONG, qui a produit des déclarations annuelles et organisé des ateliers lors de la session de la Commission de la condition de la femme.

VGIF appuie depuis longtemps la mission et les objectifs du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). Plusieurs de ses membres ont joué un rôle de premier plan dans l'action de l'UNICEF grâce au Comité UNICEF des ONG. En décembre 2007, l'organisation a parrainé un petit-déjeuner d'hommage à l'ONU au cours de l'examen consacré à la publication d'*Un monde digne des enfants*. Les travaux du Comité UNICEF des ONG et du Groupe de travail sur la fille dont il est fait mention au cours des réunions de notre conseil d'administration et dans nos articles ont été publiés dans le bulletin que nous distribuons à nos membres dans le monde entier.

iii) *Initiatives entreprises par l'organisation pour le soutien des objectifs du Millénaire pour le développement*

L'organisation a apporté sa contribution en subventionnant 84 projets dans les régions suivantes : Amérique centrale et du Sud, Afrique, Asie et Pacifique. On trouvera ci-après un résumé des principales décisions prises : **Objectif 1 – Réduire l'extrême pauvreté et la faim** : 41 projets ont été mis en place pour promouvoir le plein-emploi productif et un travail décent pour tous, y compris aux femmes et aux jeunes. Les femmes dans toutes les régions ont été formées à plusieurs domaines tels que l'artisanat, l'agriculture, l'élevage, l'apiculture, le transport des marchandises, l'utilisation d'Internet et de l'ordinateur et la fabrication. **Objectif 2 – Rendre**

**l'enseignement primaire universel** : 10 projets étaient axés sur des thèmes comme l'eau et l'assainissement : les filles sont par exemple astreintes à la corvée d'eau, ce qui les empêche d'aller à l'école; ou encore sur la fourniture de livres et de matériel, pour veiller à ce qu'elles apprennent. Les femmes analphabètes ont appris à lire, à écrire, à gérer leur négoce et à s'occuper de leur ménage. **Objectif 3 – Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes** : les 84 subventions données visaient cet objectif car c'est dans ce domaine que l'organisation apporte principalement son aide. Bon nombre de ces projets tentent de réduire la violence familiale et autres formes de violence à l'égard des femmes et visent également à accroître leur alphabétisation, à rééduquer les victimes de la guerre et des catastrophes naturelles et à aider les femmes incarcérées, les femmes infectées ou touchées par le sida et autres femmes marginalisées. **Objectif 5 – Améliorer la santé maternelle** : cinq projets visent notamment à atteindre cet objectif mais d'autres également, notamment dans le domaine de la violence familiale et de la nutrition. **Objectif 6 – Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies** : deux projets cherchent spécifiquement à atteindre cet objectif.

L'organisation a aidé près de 750 000 personnes en fournissant de petites subventions à des organisations non gouvernementales actives dans le monde en développement, ce qui a eu une incidence sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

*iv) Activités à l'appui de principes mondiaux*

Au cours de la période à l'examen, VGIF a participé à des consultations et à des activités qui ont lieu au Siège de l'ONU, à New York, au cours de la Réunion de haut niveau sur le sida de 2006, des Journées internationales contre la violence à l'égard des femmes (le 25 novembre de chaque année), la violence à l'encontre des enfants (le 25 mai 2006 et les activités de la Commission de la condition de la femme en mars 2007), la pauvreté (le 17 octobre de chaque année), les droits de l'homme (le 10 décembre de chaque année), et le VIH/sida (le 1<sup>er</sup> décembre de chaque année).

**Conférence des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social** : VGIF a été la première organisation accréditée par le Département de l'information à avoir fait partie de la Conférence après avoir modifié ses statuts (1999). Cette adhésion nous a encouragés à demander l'admission au statut consultatif auprès du Conseil économique et social, que nous avons obtenue, ce qui nous a permis de devenir membre à part entière de la Conférence. Un membre de notre Conseil d'administration est depuis 10 ans le trésorier de la Fondation de la Conférence des organisations non gouvernementales. L'organisation participe aux comités de la Conférence, joue un rôle directeur et aide les organisations non gouvernementales.